



Listes de contenus disponibles sur: [Scholar](#)

**NUISANCES (POLLUTIONS) SONORES INDUITES PAR LES COMPORTEMENTS HUMAINS A RISQUES SOCIO – SANITAIRES : ETUDE AXEE SUR LES ACTIVITES COMMERCIALES (Débits de boissons) ET SPIRITUELLES (Eglises) A KINSHASA**

Journal homepage: [ijssass.com/index.php/ijssass](http://ijssass.com/index.php/ijssass)

**NUISANCES (POLLUTIONS) SONORES INDUITES PAR LES COMPORTEMENTS HUMAINS A RISQUES SOCIO – SANITAIRES : ETUDE AXEE SUR LES ACTIVITES COMMERCIALES (Débits de boissons) ET SPIRITUELLES (Eglises) A KINSHASA <sup>☆</sup>**

Docksin BYEKA MUKUMBILWA <sup>a\*</sup>

*A. Chef de travaux, ISTM-Kinshasa*

Received 8 September 2022; Accepted 03 October 2022

Available online 4 December 2022

**ARTICLE INFO**

*Keywords:*

Nuisances sonores

Comportements humains

Débits de boissons

Eglises

Kinshasa.

**A B S T R A C T**

Nous savons tous, combien il est difficile de devoir supporter les bruits insoutenables et intempestifs d'un voisin tapageur... ; Aujourd'hui, la ville de Kinshasa, capitale de la RD Congo offre un visage d'une ville «surchristianisée» et « surbarisée » à cause notamment de ses nombreuses assemblées de prières et des débits de boissons qui y pullulent. La lecture de ce phénomène du Congo postcolonial requiert une approche par le bas, étant donné que plusieurs pratiques observées au sein de ces églises et ces débits des boissons échappent à toute rationalité et donc à toute approche par le haut. La prolifération d'églises dites de réveil et des débits des boissons sur l'espace public à Kinshasa prend de l'ampleur et semble constituée une menace à l'ordre public et aux libertés individuelles. Ces églises et ces débits de boissons sont actuellement considérés comme des activités génératrices des revenus pour les initiateurs. L'étude prospective auprès des populations résidents prêt des bars, terrasses et différentes églises résidentielles dans la commune de Kalamu et particulièrement des quartiers Yolo Nord et Sud a enquêté 270 sujets en vue d'identifier et d'analyser l'impact socio – sanitaire caractéristique des activités commerciales et spirituelles anthropiques pour contribuer à la lutte contre les pollutions sonores.

**Introduction**

La notion de pollution sonore regroupe généralement des nuisances sonores, provoquées par diverses sources, dont les conséquences peuvent aller d'une gêne passagère, mais répétée, aurait des

répercussions graves sur la santé, la qualité de vie et sur le fonctionnement des écosystèmes.

A n'importe qu'elle heure diurne et nocturne, tout comportement susceptible de porter atteinte à la santé, du fait de sa durée, de sa répétition ou de son

intensité est considéré comme abusif (www.adhca.com, Association de Défense des Habitants Contribuables de l'Aigoual, consulté le 23/06/2017).

Le monde actuel est beaucoup plus frappé par les menaces des pollutions sonore et atmosphérique. Les gouvernements n'en accordent pas beaucoup plus d'attention ; alors que le nombre de victimes accroît chaque année. Etats-Unis d'Amérique par exemple, où le nombre des victimes a triplé de 1980 à 1990.

Les bruits ont des effets nocifs sur la santé humaine tels que le stress, les troubles de sommeil, les effets sur le système cardio-vasculaire, immunitaire et endocrinien, les conséquences sur la santé mentale.

Les bruits, omniprésents dans nos villes et dans nos vies, peuvent devenir à partir de 80 décibels des véritables nuisances sonores (www.bloc.com, La pollution sonore, consulté le 27/05/2017).

En tant que cardiologue et victime du bruit, (AKINDES, 2015) décrit des innombrables méfaits de la pollution sonore sur la santé et leur aggravation avec le temps. À petite dose "le bruit peut être la cause de troubles psychologiques, citons que la nervosité, l'insomnie, l'anxiété... prévient-il.

À plus haute dose, en puissance et en durée, ses effets deviennent physiologiques : "Ils peuvent entraîner une baisse de l'acuité auditive et à la longue une surdité. Sur le plan cardio-vasculaire, ajoute le docteur, le bruit peut engendrer une poussée de la tension artérielle avec comme complication possible un accident vasculaire cérébral dont les conséquences vont de la simple perte de connaissance à la paralysie.

Par ailleurs, des accélérations anarchiques du rythme cardiaque peuvent également être causées par le bruit et entraîner une syncope (brève perte de connaissance) (Christian ROKO, SYFIA international 2012).

Pour les particuliers, le bruit excessif est la première cause de nuisance (50% des Français) et entraîne parfois un déménagement (plus de 30%). La surdité constitue la 4e maladie professionnelle. 6,5% de la population active est malentendante. Indépendamment du statut professionnel, de l'âge, de la profession, le bruit accroît de 24% le risque d'accident avec arrêt de travail. 20% des cas de surdité chez l'adulte seraient attribuables au bruit en milieu de travail,(AKINDES, Op. Cit.).

Pas une seule avenue sans une église dite de réveil. C'est le moins que l'on puisse dire de la situation actuelle de la Ville-province de Kinshasa. A cette facette, faut-il ajouter un torrent de tapage occasionné par l'installation des instruments musicaux dans ces églises pour des raisons telles que campagnes évangéliques, séminaires bibliques, cultes de prières, réunions et autres. Pour certains kinois, les responsables de ces lieux de culte exagèrent dans l'emplacement de leurs instruments qui, à les en croire, dérangent énormément la quiétude de la population, surtout très tôt le matin.

« Ce n'est pas mauvais qu'il y ait la multiplicité d'églises à Kinshasa mais, il est question de savoir est ce que nous tous nous poursuivons le même but ? Je donnerai comme exemple dans la même commune ou dans le quartier, nous trouverons les églises catholique, protestante, de réveil et aussi kimbanguiste, chacune est dans son coin pour élever le Seigneur. Et si aujourd'hui il y a la prolifération des

églises dans une même avenue et si chacune d'elle est en train de poursuivre la même mission que d'élever Jésus-Christ ce n'est pas mauvais. Mais, parfois le son dérange beaucoup et ça met mal à l'aise », a laissé entendre un kinois dans l'anonymat. Plusieurs autres interrogés à ce sujet sont allés dans le même sens en demandant l'intervention des autorités urbaines pour régler un certain nombre de choses pour permettre à tout le monde de respirer en toute quiétude.

Le phénomène « tapages » n'est qu'une des plusieurs antivaleurs sociétales dans le vécu quotidien des Congolais en général, et des Kinois en particulier. La nuit comme la journée, la population se baigne dans les tapages et le bruit nuisible, de quelque nature que ce soit ainsi que les pollutions de toutes sortes sont aujourd'hui acceptées par tout le monde comme notre environnement le plus naturel et le plus normal.

Les églises, les bars et les scieries se distinguent de plus en plus dans la nuisance sonore dans certains quartiers de Kinshasa et autres grandes villes de la République Démocratique du Congo. Ces bruits et pollutions autour des populations peuvent avoir des conséquences graves sur la santé mentale, soutiennent les spécialistes (Radio Okapi.mht., Les conséquences de la pollution sonore sur la santé mentale).

## II. MATERIELS ET METHODES.

La configuration générale de cette dissertation étant dominée par des contradictions, sa portée nous a recommandé le recours aux postulats dialectiques.

En effet, « la dialectique qui est d'abord associée au concept de totalité en niant l'isolement

entre ensemble et leurs parties et en soulignant que la réalité sociale est faite de l'ensemble des interactions entre différents éléments. Elle tend ensuite à privilégier la recherche des contradictions au sein de cette réalité en mettant en relief, derrière l'apparente unité du réel, les tensions, les oppositions, les conflits, les luttes, les contraintes et les contradictions » (LOUBET cité par SHOMBA KINYAMBA, *Méthodologie de la recherche scientifique*, NES, Kin, 2003, page 95).

Grâce aux postulats dialectiques, nous avons dégagé les oppositions et contradictions qui existent entre les acteurs sociaux et les facteurs (problèmes et opportunités) du développement durable.

Le non-respect et la non reconnaissance de ces facteurs mettent en confusion les autres acteurs sociaux et la création des ressources.

Cette dissertation utilisera toutes les trois lois de la dialectique et particulièrement la troisième loi, celle qui affirme la négation de la négation « qui veut que la société recherche toujours à dépasser les situations présentes pour de nouvelles. Lorsque la dialectique stipule la négation de la négation, cela ne veut nullement dire destruction totale de la situation présente. Il s'agit plutôt de la destruction des aspects négatifs et la conservation des éléments positifs » (ALDANA, R, cité par SHOMBA KINYAMBA, op. Cit., page 97).

Les postulats de la dialectique nous ont permis de transformer les faiblesses (pauvreté, chômage et croissance démographique dans des pays en développement comme la RDC) en opportunités chez les acteurs sociaux au sujet du développement durable. Ces éléments constituent des malentendus qui

existent entre les acteurs sociaux, environnementalistes et ceux du développement durable (DD).

En plus de cette méthode, nous nous sommes servis aussi de la méthode d'enquête descriptive du type transversal. Pour leur efficacité et efficience, ces méthodes étaient renforcées, supplées par des techniques. Afin de collecter les données de notre travail, nous avons utilisé des techniques suivantes :

- La technique documentaire (revue documentaire), pour nous imprégner de la matière à travers les écrits et les recherches antérieurs. Les documents consultés sont constitués d'une compilation des communications des ateliers et conférences, des ouvrages, des études et enquêtes, des mémoires et de thèses de doctorat.

- Les enquêtes démographiques et de santé ainsi que les enquêtes nationales et internationales, etc.

- La technique d'interview. La technique de l'échantillonnage a logiquement découlé de la technique d'interview et matérialisée par un questionnaire d'enquête auprès de tiers. Elle nous a permis de clarifier les questions en facilitant la compréhension des enquêtés qui se sont exprimés en toute liberté.

La saisie et la codification des données seront faites à l'Excel et exportées à SPSS 22,0 pour leur analyse et interprétation logiques.

Nous avons adopté à l'échantillonnage aléatoire simple pour calculer le pas de sondage en vue d'arriver à sélectionner 270 sujets qui constituent

l'échantillon de notre étude. Après la collecte, les données ont été analysées grâce au logiciel SPSS 22, 0 sur base d'un plan d'analyse établi. L'analyse bi variée a consisté à comparer les pourcentages des facteurs dans les différentes modalités des variables indépendantes. Le test de Khi-deux de Person a été appliqué en tenant compte des conditions d'application pour l'analyse des proportions. Les résultats ont été présentés dans les tableaux appropriés (tableaux de contingence et ceux des fréquences).

### III. RESULTATS.

Les principaux résultats de tous les répondants de l'enquête (270 sujets) sont observés chez les enquêtés du sexe féminin (153 soit 56,7%) contre 117 soit 43,3% qui sont du sexe Masculin.

## 3.1.1. ANALYSE UNIVARIEE

TABLEAU 1 : Genre des participants.

Sexe	N	%
Masculin	117	43,3
Féminin	153	56,7
Total	270	100,0

Il ressort de ce tableau que sur 270 enquêtés, 153 soit 56,7% sont du sexe Féminin contre 117 soit 43,3% qui sont du sexe Masculin.

TABLEAU 2 : Tranche d'âge des participants.

Tranche d'âge (ans)	N	%
< à 18	31	11,5
18 à 25	107	39,6
26 à 33	68	25,2
34 à 41	26	9,6
42 à 49	14	5,2
50 à 57	16	5,9
> à 57	8	3,0
Total	270	100,0

De ce tableau, nous voyons que plus de 107 soit 39,6% de nos enquêtés se trouvent dans la tranche d'âge de 18 à 25 ans ; 68 soit 25,2% sont entre 26 à 33 ans, 31 soit 11,5% sont inférieurs à 18 ans ; 26 soit 9,6% sont entre 34 à 41ans ; 16 soit 5,9% sont entre 50 à 57ans ; 14 soit 5,2% sont entre 42 à 49 ans et 8 soit 3,0% sont supérieurs à 57ans.

TABLEAU 3 : Niveau d'études des participants.

Niveau d'études	n	%
Aucun niveau	10	3,7
Primaire	8	3,0
Secondaire	149	55,2
Supérieur	103	38,1
Total	270	100,0

Il ressort de ce tableau, 149 soit 55,2% de nos enquêtés ont un niveau d'études secondaires ; 103 soit 38,1% ont un niveau d'études supérieures ; 10 soit 3,7% n'ont pas de niveau ; 8 soit 3,0% ont un niveau d'étude primaire.

Tableau 4 : Etat matrimonial des enquêtés

Etat matrimonial	n	%
Célibataire	179	66,3
Marié (e)	79	29,3
Veuf (ve)	6	2,2
Divorcé (e)	6	2,2
Total	270	100,0

Ce tableau nous montre que 179 soit 66,3% sont des célibataires ; 79 soit 29,3 sont des mariés ; 6 soit 2,2 % sont des veuf et 6 soit 2,2% sont des divorcés.

Tableau 5 : Religion des participants

Religion	n	%
Catholique	57	21,1
Protestante	49	18,1

Kimbanguiste	12	4,4
Musulmane	6	2,2
Autres	146	54,1
Total	270	100,0

Il ressort de ce tableau que la religion la plus représentée est celle des autres religions 146 soit 54,1% ; suivi des catholiques 57 soit 21,1% ; des protestants 49 soit 18,1% ; des kimbanguistes 12 soit 4,4 %, et des musulmans 6 soit 2,2%.

Tableau 6 : Occupation des participants.

Occupation	n	%
Chômeur	94	34,8
Travailleur	56	20,7
Vendeur	54	20,0
Autre	66	24,4
Total	270	100,0

Ce tableau nous montre que 94 soit 34,8% sont des chômeurs ; 66 soit 24,4% des travailleurs ; 56 soit 20,7% sont des travailleurs ; 54 soit 20,0% ont d'autres occupations.

Tableau 7 : Taille du ménage des participants.

Taille du ménage	n	%
1 à 3 personnes	24	8,9
4 à 6 personnes	69	25,6
7 à 9 personnes	79	29,3
10 personnes et plus	98	36,3

Total	270	100,0
-------	-----	-------

Il nous ressort de ce tableau que sur 270 enquêtés 98 soit 36,3% ont une taille de ménage de 10 personnes et plus ; 79 soit 29,3% ont une taille de ménage de 7 à 9 personnes ; 69 soit 25,6% ont une taille de ménage de 4 à 6 personnes ; 24 soit 8,9% pour une taille de ménage de 1 à 3 personnes.

Tableau 9 : Temps en année

TEMPS (année)	ni	%
< à 1	39	14,4
1 à 3	49	18,1
4 à 6	52	19,3
7 et plus	130	48,1
Total	270	100,0

Ce tableau nous révèle que parmi 270 enquêtés 130 soit 48,1% vivent pendant 7ans et plus dans le quartier ; 52 soit 19,3% vivent pendant 4 à 6 ans ; 49 soit 18,1% vivent pendant 1 à 3 ans ; 36 soit 14,4% ont fait moins d'une année.

TABLEAU 13 : Avoir déjà entendu parler des nuisances sonores

Reponses	ni	%
OUI	226	83,7
NON	44	16,3
Total	270	100,0

Ce tableau nous renseigne que sur 270 enquêtés 226 soit 83,7% ont déjà entendu parler des nuisances sonores et 44 soit 16,3% n'ont pas entendu parler des nuisances sonores.

TABLEAU 14 : Avoir déjà entendu parler des conséquences de nuisance sonore

Réponses	ni	%
OUI	226	83,7
NON	44	16,3
Total	270	100,0

Ce tableau nous montre que sur 270 enquêtés 226 soit 83,7% ont déjà entendu parler de ces conséquences ; 44 soit 16,3% n'en ont pas entendu parler.

TABLEAU 15 : Connaissance sur le nombre des églises, bars et terrasses existant dans le quartier

Reponses	ni	%
OUI	207	76,7
NON	63	23,3
Total	270	100,0

Ce tableau nous montre qu'il y a 207 soit 76,7% enquêtés qui connaissent le nombre des églises, bars et terrasses ; 63 soit 23,3% ne connaissent pas ce nombre.

TABLEAU 16 : Réponses des enquêtés sur le nombre des églises, bars et terrasses existant dans le quartier

Réponses	ni	%
Peu	39	14,4
Plusieurs	231	85,6
Total	270	100,0

Ce tableau nous montre que 231 soit 85,6% enquêtés soutiennent qu'il y a plusieurs églises, bars et terrasses ; 39 soit 14,4% soutiennent qu'il y a peu d'églises, bars et terrasses.

TABLEAU 17 : Répartition des enquêtes selon qu'ils supportent les bruits

Reponses	ni	%
OUI	85	31,5
NON	185	68,5
Total	270	100,0

Ce tableau nous révèle que sur 270 enquêtés 185 soit 68,5% ne supportent pas les bruits et 85 soit 31,5% supportent les bruits.

TABLEAU 18 : répartition des enquêtés selon le temps qu'ils supportent le bruit

TEMPS	ni (85)	%
< à 4 heures	61	71,8
> à 4 heures	24	28,2

Il nous ressort de ce tableau que 61 soit 71,8% enquêtés ne supportent pas le bruit plus de 4 heures par contre 24 soit 28,2% supportent le bruit plus de 4 heures.

TABLEAU 19 : Répartition des enquêtés selon la connaissance que tout bruit peut porter atteinte à l'état de santé d'un individu

Réponses	ni	%
OUI	230	85,2
NON	40	14,8
Total	270	100,0

Ce tableau nous montre que 230 soit 85,2% enquêtés connaissent que le bruit est abusif à la santé contre 40 soit 14,8% qui ne connaissent pas

TABLEAU 20 : Répartition des enquêtés selon les réponses à la cause des maladies mentales

CAUSES	ni (187)	%
Sorcellerie familiale	212	52,2

Bruit des bars, terrasses et églises	85	20,8
Prise des drogues, chanvre....	69	16,9
Autres	42	10,1

Ce tableau nous révèle que sur 270 enquêtés 212 soit 52,2% soutiennent que la sorcellerie familiale cause la maladie mentale suivi de 85 soit 20,8% pour le bruit des églises, bars et terrasses ; 69 soit 16,9% pour la prise des drogues, chanvres ; et 42 soit 10,1% pour d'autres raisons.

### 3.1.2. ANALYSE BI VARIEE

TABLEAU 21 : relation entre le niveau d'étude et connaissance des conséquences des nuisances sonores sur la sante humaine

NIVEAU D'ETUDES	CONNAISSANCE DES CONSEQUENCES				Total	Signification P value
	Oui		Non			
	Fréquence	%	Fréquence	%		
Sans niveau	8	3,0	2	0,7	10	p= 0,023
Primaire	6	2,2	2	0,7	8	DS
Secondaire	129	47,8	20	7,4	149	
Supérieur/Universitaire	99	36,7	4	1,5	103	
Total	242	89,6	28	10,4	270	

$X^2$  Yates = 9,548      ddl= 3

La proportion des répondants qui connaissent les conséquences des nuisances sonores est élevée (89,6%), 47,8% sont du niveau secondaire et 36,7% sont du niveau supérieur/Universitaire par contre pour ceux qui ne connaissent 7,4% sont aussi du niveau secondaire. L'application de test statistique de khi carré au seuil de signification de 5% montre que la différence est signification ( $p < 0,05$ ). Ce qui

signifie que connaître les conséquences des nuisances sonores dépend du niveau d'étude.

TABLEAU 22 : relation entre les bruits qui peuvent être la cause des maladies mentales dans cette commune et existence des plusieurs malades mentaux

LES BRUITS PEUVENT ETRE LA CAUSE	EXISTANCE DE BEAUCOUP DE MALADES MENTAUX				Total	Signification  P value
	Oui		Non			
	ni	%	Ni	%		
Oui	131	48,5	53	19,6	184	p= 0,313
Non	56	20,7	30	11,1	86	DNS
Total	187	69,3	83	30,7	270	

$$X^2 = 1,017$$

$$ddl = 1$$

Dans ce tableau, sur 187 enquêtés qui ont dit qu'il existe beaucoup des malades mentaux, 131 soit 48,5% ont déclaré que les bruits peuvent être la cause de ces maladies mentales contre 83 de ceux qui ont dit qu'il n'existe pas plusieurs malades mentaux.

L'application du test statistique de Khi carré ou seuil de signification de 5% montre que la différence n'est pas significative ( $p > 0,05$ ). Ce qui signifie que les nuisances sonores des terrasses, bars et églises ne dépendent pas de l'existence de beaucoup des malades mentaux de la commune.

TABLEAU 23: relation entre supporter les bruits des églises, terrasses et bars ainsi que l'appréciation de l'interdiction gouvernementale sur les nuisances sonores

SUPPORTER	APPRECIATION		Total	Signification  P value

LES BRUITS DES BARS, EGLISES et TERRASSES	Oui		Non			
	Ni	%	ni	%		
Oui	56	20,7	29	10,7	85	p= 0,000
Non	168	62,2	17	6,3	185	DTS
Total	224	83,0	46	17,0	270	

$$X^2 = 25,606 \quad \text{ddl} = 1$$

La proportion des répondants qui ne supportent pas les bruits (185), 168 soit 62,2% ont apprécié l'interdiction gouvernementale.

L'application de test statistique de khi carré au seuil de signification de 5% montre que la différence est très signification ( $p < 0,05$ ). Ce qui signifie que l'appréciation dépend des réponses données sur le support des bruits.

#### IV. DISCUSSION

Ce point présente les résultats des données collectées lors de notre descente sur terrain et les confrontent avec d'autres résultats ou les normes par rapport à la pollution sonore.

La qualité de vie, comme objet d'étude géographique est un système complexe où les réalités spatiales, sociales, économiques,

culturelles se greffent aux éléments de représentation, d'appropriation et de valorisation de l'espace. Dans le cadre d'une recherche sur l'évaluation de la qualité de la vie intra-urbaine et sa prise en compte dans la gestion locale territoriale, l'environnement sonore subi est apparu comme une dimension importante (Yvonne Lambert, 2000).

### 3.1.3. Objectif

Cette étude nous a permis d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir mieux connaître la nuisance sonore, leur impact sur la société et en dégager des mesures de prévention.

### 3.1.4. Caractéristiques générales du cadre d'étude :

#### 3.1.4.1. Analyse uni variée

- 54,1% des enquêtés prient dans les églises des réveils ;
- 34,8% des enquêtés sont des chômeurs ;
- 36,3% des enquêtés habitent plus de 10 personnes dans un ménage ;
- 48,1% des enquêtés ont déjà habités plus de 7 ans dans le quartier.

Selon Saint-François de Sales, évêque de Genève, « Le bruit ne fait pas de bien, et le bien ne fait pas de bruit ». Dans les sociétés modernes, les récentes technologies sensées faciliter le quotidien sont sources de nuisances sonores en milieu professionnel mais aussi à la maison. Comment revenir à un seuil de silence qui permette à tous de jouir d'une certaine quiétude ? (CNB, 2013 : Bruits des chantiers)

### 3.1.4.2. Analyse bi variée

- les conséquences des nuisances sonores dépendent du niveau d'étude : 89,6% connaissent les conséquences des nuisances sonores, 47,8% sont du niveau secondaire et 36,7% sont du niveau supérieur/Universitaire.
- les nuisances sonores des terrasses, bars et églises ne dépendent pas de l'existence de beaucoup des malades mentaux dans la commune de Matete, soit 48,5% de ceux qui affirment.
- l'appréciation de l'interdiction gouvernementale dépend des réponses données sur le support des bruits. Ceux qui ne supportent pas les bruits (185), ceux qui ont apprécié la décision gouvernementale (168) soit 62,2%.

### 3.1.5. Mesures obtenues

Les normes recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé pour les fêtes et loisirs sont fixés à 100 dB (décibel), correspondant à 4 heures l'effet critique pour la santé (Site internet de l'association CERTIBRUIT, le 09/03/2021).

Les habitants de deux quartiers Yolo Nord et Sud restent plus de 4 heures du temps sous les bruits, soit 71,8% à cause d'implantations de plusieurs débits de boissons tout au long des avenues Kapela et d'autres qui longent ces deux quartiers cités. Ils ne respectent pas la limite maximale donnée par l'OMS, mais sont très peu qui la respectent, soit 28,2%. (OMS, 30 mars 2011, consulté le 8 septembre 2020).

La conséquence immédiate est la surdité professionnelle qui pourrait survenir chez les habitants exposés .

### 3.1.6. Caractéristiques socioprofessionnelles

#### 3.1.6.1. Sexe et Age

La population d'étude est composée des femmes à 56,7 % contre 43,3% des hommes.

La population d'étude est jeune avec 39,6% de plus de 18 ans. Notons que d'autres pathologies mentales constatées lors de notre étude se développent en général avec l'âge. La population la plus ciblée, selon Dale, L.M., Goudreau, (2015) : Pour les femmes enceintes : l'exposition à des niveaux sonores élevés peut provoquer des séquelles auditives irréparables chez le fœtus dans les trois derniers mois de grossesse. Aucun dispositif ne peut protéger le fœtus en dehors de l'évitement des forts niveaux sonores. Si vous êtes enceinte, évitez l'exposition à des niveaux

sonores élevés. En cas d'exposition, adoptez les bons gestes susmentionnés.

Pour les bébés et jeunes enfants : les oreilles d'un bébé ou d'un enfant sont plus fragiles que celles d'un adulte. Parent ou accompagnateur d'un enfant, c'est à vous de le protéger des niveaux sonores élevés. Préférez faire garder votre enfant si vous souhaitez assister à un concert ou à un festival. En cas d'exposition, adoptez les bons gestes susmentionnés.

#### 3.1.6.2. Scolarisation

Notre population d'étude est scolarisée à 55,2%. Elle a le niveau secondaire. Des actions de prévention sociétale et en santé dans la commune si elles sont entreprises ne devrait aucunement poser de problèmes de compréhension.

### 3.2. Interprétation des résultats

La commune de Kalamu est une commune regorgée par des églises, bars et terrasses, comme nous l'indique que 85,6% des gens connaissent qu'il existe des nombreuses églises et bars dans cette commune. Et ils ne supportent pas les bruits produits par les églises et des bars, soit 68,5% des gens.

Les habitants de quartiers Yolo Nord et Sud, étant la moitié, soit 55,2% ont effectué les études secondaires connaissent qu'il existe des

nuisances sonores, soit 83,7% des sujets, connaissent aussi qu'il existe des maladies mentales et les malades mentaux, soit 69,3% des gens. Pour eux, les bruits peuvent causer les maladies mentales, soit 68,1% mais dont la plupart de cas est dû à la sorcellerie familiale, soit 52,2%. Les bruits peuvent porter atteinte à leurs santés humaines, soit 85,2% et peuvent causer les maladies mentales, soit 68,1%. La raison pour laquelle ces habitants de ces deux quartiers de la commune de Kalamu : Yolo Nord et Sud ont salué l'initiative prise par le gouverneur de la ville Kinshasa, André Kimbuta, en son temps de fermer les églises et bars constitués des nuisances sonores, soit 83%.

Tous ces résultats font montre que le silence est d'or. Il emmène à un alignement, à une introspection et à une meilleure relation avec soi et avec les autres. Or, le phénomène de la pollution sonore est de plus en plus important dans les grandes villes et capitales du monde.

Tout commence à la maison. La vie de la maison en elle-même produit beaucoup de bruit. L'électroménager qui a pour mission d'alléger les tâches de la maîtresse de maison et de ses servantes et d'agrémenter le quotidien génère parfois beaucoup de bruit : radio et télévision, micro-ondes, téléphones, sèche-cheveux, réfrigérateur, congélateur, lave-linge, etc.

Dans le choix de ces appareils qui vont accompagner la famille au quotidien, il faut alors veiller à ce qu'ils ne produisent pas trop de bruit et si possible avoir recours à ceux qui sont en mode silencieux. Pour la radio et la télévision, on éduquera ses enfants à les utiliser dans des seuils de sons convenables. Il n'y a d'ailleurs pas de seuil défini en ce qui concerne la nuisance sonore, il est plutôt question de bruits intenses et répétitifs, de bruits qui entraînent une gêne importante (W.E. Wood, S.M. 2006).

Lorsque l'on se doit de partager l'espace avec d'autres personnes, on veillera à ce que le bruit produit par nos appareils et la hauteur de notre voix n'envahissent pas tout l'espace. Dans les relations de bon voisinage, le bruit constitue une cause de mésentente fréquente : cris des enfants, disputes, tapage nocturne, bruit des animaux de compagnie et autres. L'on veillera alors, dans les réunions entre voisins, à établir des règles de savoir-vivre ensemble ou en immeubles dans lesquels les voisins du haut sont souvent mis en cause en laissant traîner leurs meubles ou en transformant la maison en terrain de jeu pour les enfants.

En milieu professionnel, dans les zones industrielles particulièrement, le bruit des machines est justement important, insistant et répétitif. Le personnel qui y travaille est souvent équipé en matériel de protection sonore ou si

cette entreprise ne fait pas partie d'une zone industrielle, toute implantation doit faire l'objet d'un dossier auprès de l'aménagement du territoire pour veiller à ne pas occasionner de pollution sonore pour les environs. En Afrique subsaharienne, depuis près de deux décennies, églises pentecôtistes, débits de boisson s'installent de manière anarchique de sorte que le voisinage proche s'en voit gêné et dérangé par manque de législation forte sur la question. Avec l'arrivée de la pandémie à coronavirus et de ses règles de distanciation sociale, le paysage social et culturel des cités a été aussi modifié, vers beaucoup moins de nuisance sonore, comme quoi, la pandémie aura été porteuse de leçons à prendre (E. Fernández-Juricic, 2005).

Dans une quête de bien-être, le silence est un élément dont on ne peut se passer. Il revient alors à chacun de veiller au nombre de décibels qu'il produit.

### 3.3. Faiblesse de l'étude

Cette étude s'est limitée seulement à identifier et analyser l'impacts socio – sanitaires caractéristiques des activités commerciales et spirituelles anthropiques en vue de contribuer à la lutte contre les pollutions sonores en vue de contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations habitant dans la commune de KALAMU et aux quartiers Yolo Nord et Sud

tout en prescrivant les activités humaines troublant la tranquillité ou l'ordre public et créant, induisant multiples problèmes socio – sanitaires.

Ainsi d'autres études plus approfondies pourraient être menées dans toutes les communes de la Ville Province de Kinshasa, mais faute de moyen financier alloué, et d'autres contraintes politiques ne nous ont pas permis d'étendre partout à travers le territoire national.

Faute du temps nous avons utilisés un échantillon représentatif pour afin généraliser nos résultats.

## V.CONCLUSION

Plusieurs personnes se plaignent de la pollution sonore dans la commune de Kalamu et plus particulièrement aux quartiers Yolo Nord et Sud dans la ville de Kinshasa/RDC. Les églises et les bistrots sont notamment pointés du doigt.

Pour les nuisances sonores importantes, les conséquences peuvent être plus graves. L'exposition prolongée au bruit intense détruit progressivement les cellules auditives. À terme, une perte de l'audition peut être observée, pouvant aller de la surdité légère à la surdité profonde et irréversible.

Ils rivalisent de vacarme, les églises, comme les terrasses, ont leurs baffles donnant sur la chaussée. Responsable d'une église érigée sur cette avenue, le pasteur Roger (nom d'emprunt)

explique : « Nous installons les baffles comme ça pour évangéliser. Même ceux qui sont dans les terrasses ont besoin du salut. »

Cette étude relève du domaine de la santé publique ayant trait aux connaissances sur la nuisance sonore et les conséquences sanitaires au niveau de la commune de Kalamu.

Au vu de nos résultats, nous confirmons notre hypothèse de départ selon laquelle la situation de crise, accentuée par la pauvreté extrême, a amené les populations de Kinshasa, de la Commune de Kalamu et en particulier de deux quartiers Yolo Nord et Sud à recourir aux antivaleurs qui auraient des conséquences socio – sanitaires humaines énormes, et pensons par la même occasion avoir atteint l'objectif poursuivi par cette étude.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies Île-de-France, 1996, Gérer et construire l'environnement sonore, La lutte contre le bruit en grande agglomération, Cahier n°6, 132 p.
2. Barrau J., Godard O., Lenco M., Perelman R., Sachs I., 1975, Environnement et qualité de vie, Paris, Le Prat, 250 p.
3. Bonardi c., Girandola F., Roussiau N., Soubiale N. (dir.), 2002, Psychologie sociale appliquée. Environnement, santé et qualité de vie, Paris, In Press Editions, 390 p.
4. Certu, 1996, Eléments méthodologiques pour le classement sonore des infrastructures de transports terrestres, Lyon, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, du tourisme et de la mer, 14 p.
5. Certu, 1996, Bruit des infrastructures de transports terrestres. Recueil des textes réglementaires, Lyon, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, du tourisme et de la mer, 70 p.
6. Clerfayt G., 2000, La cartographie sonore : un outil d'aide à la décision pour la gestion et la planification du bruit du trafic routier en milieu urbain, Colloque du Conseil national du bruit, Paris, Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement, 4 p.
7. Lambert J., 2000, Le bruit des transports en Europe : exposition de la population, risques pour la santé et coût pour la collectivité, Colloque du Conseil national du bruit, Paris, Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement, 8 p.
8. Lambert j., champelovier p., 1996, Gène due à la multiexposition au bruit des transports, IN-RETS - Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité, Rapport LEN n°9620, 30 p.
9. Leplege A., 1999, Les mesures de la qualité de vie, Que sais-je ?, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
10. Levy-Leboyer C., 1977, Étude psychologique du cadre de vie, Paris, Editions du Centre national de la recherche scientifique, Monographies françaises de psychologie, n°41, 122 p.

11. Tobelem-Zanin C., 1995, La qualité de la vie dans les villes françaises, Rouen, Publication de l'Université de Rouen, n° 208, 288 p.
  12. Saulnier N., thèse de doctorat de géographie aménagement et urbanisme en cours, Méthode d'évaluation de la qualité de vie intra-urbaine : le cas de la ville de Lyon, Université Lumière Lyon 2, sous la direction du professeur Franck Scherrer.
  13. Le bruit est considéré par 58% des acteurs professionnels comme une nuisance majeure à la qualité de vie. Les habitants interrogés citent également la lutte contre les nuisances sonores dues à la circulation automobile parmi les trois priorités pour la qualité de vie (42% des habitants de Centre Croix-Rousse, 18% des habitants du Plateau de la Duchère et 15% des habitants de Montchat-Chambovet évoquent le bruit comme une nuisance majeure à la qualité de vie).
  14. Cette information a été mise à notre disposition par la Direction écologie urbaine, Service d'hygiène et de santé de la Ville de Lyon.
  15. Seules les nuisances liées à la circulation routières sont ici prises en compte. Il aurait été judicieux de pouvoir intégrer les nuisances sonores liées à la circulation ferroviaire (sur-tout dans le contexte lyonnais). Elles n'ont pu l'être faute de mise à disposition des données nécessaires par la SNCF.
  16. Arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement sonore des infra-structures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit.
  17. MapInfo Professional, Version 6.5
  18. L'ensemble de la méthodologie mise en œuvre et des résultats ont été validés par les acousticiens de la Direction écologie urbaine de la ville de Lyon, d'Acouité et du CERTU.
  19. 8 mai 2014. – DÉCRET n° 14/012 portant réglementation de la production sonore en République démocratique du Congo (J.O.RDC., 1er juin 2014, n° 11, col. 26)
  20. Bee, M. A., & Swanson, E. M. (2007). Auditory masking of anuran advertisement calls by road traffic noise. *Animal Behaviour*, 74(6), 1765-1776 (résumé [archive])
- Lewis, P. D., Middleton, B. A., & Gous, R. M. (2007). Supplementary radio noise advances sexual maturity in domestic pullets exposed to 7-h photoperiods. *South African Journal of Animal Science*, 35(3), 180-185. <http://www.ajol.info/index.php/sajas/article/view/4057> [archive] \* ISHINO, S. (2002). ; Effects of Ultrasound on Sexual Maturity in the Domestic Hen (I). *Wakayamaken Norin*

---

\* NUISANCES (POLLUTIONS) SONORES INDUITES PAR LES  
COMPORTEMENTS HUMAINS A RISQUES SOCIO - SANITAIRES : ETUDE AXEE  
SUR LES ACTIVITES COMMERCIALES (Débits de boissons) ET SPIRITUELLES  
(Eglises) A KINSHASA

Received 8 September 2022; Accepted 03 October 2022

Available online 4 December 2022